

## Revue de presse

#ODD 07 : ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

### [ENVIRONNEMENT] Les entreprises s'engagent pour la protection des abeilles

*Les abeilles ont rejoint, depuis octobre 2016, le rang des espèces en voie de disparition. 75 % de la production mondiale de nourriture dépend pourtant des insectes pollinisateurs (source : Greenpeace). On le sait aujourd'hui, l'extinction de l'espèce aurait des conséquences catastrophiques sur la biodiversité. Mais pas seulement. Le déclin des abeilles met également en péril l'avenir de l'agriculture dans son ensemble, et bien plus grave, la mortalité mondiale, qui pourrait selon certaines études augmenter de près de 3 % (source : The Lancet). Sur le banc des accusés, les néonicotinoïdes, une famille d'insecticides particulièrement dangereuse pour les plantes où butinent les abeilles. Alors que de nombreuses associations et ONG demandent leur interdiction définitive et sans délai, les entreprises militent elles aussi activement pour la sauvegarde de l'espèce.*



Source :  
<https://www.carenews.com/fr/news/10396-environnement-les-entreprises-s-engagent-pour-la-protection-des-abeilles>

#### LES RUCHES, L'ENGAGEMENT CITOYEN QUI GAGNE DU TERRAIN

Partout en France, des initiatives voient le jour pour la protection des abeilles. Parmi elles, l'implantation de ruches. Elles peuvent être parrainées par des particuliers mais surtout des entreprises. En dix ans, la sensibilisation s'est considérablement accrue, les entreprises veulent de plus en plus agir à leur niveau. En moyenne, le taux de reconduction est de près de 80 % pour les entreprises et leur implication ne devrait pas décliner dans les prochaines années. Il manquerait 13 millions de ruches sur le continent européen, et notamment en France, pour favoriser la pollinisation selon l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), qui souligne que le mouvement doit venir des politiques et des institutions.

#### LE PARLEMENT EUROPÉEN INTERPELLÉ AU SUJET DU MIEL FRELATÉ

par Eric Andrieu, euro député

Alors que le nombre des falsifications du miel se multiplie, les eurodéputés sociaux-démocrates Eric Andrieu, Jean-Paul Denant (Commission Agriculture), Guillaume Balas, Gilles Pargneaux (Commission Environnement, santé publique et sécurité alimentaire) et Virginie Rozière (Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs) ont décidé d'interpeller la Commission européenne pour lui demander d'agir contre le fléau du miel frelaté (venu notamment de Chine via l'Espagne) qui constitue un préjudice considérable pour les apiculteurs et pour les consommateurs européens.

Source : <https://www.eric-andrieu.eu/du-miel-et-pas-dabeilles/>